

LE RAGONDIN



LE RAGONDIN

- Nom scientifique : MYOCASTOR COYPUS
- Classe : Mammifères
- Ordre : Rongeurs caviomorphes
- Famille : Myocastoridés



LE RAGONDIN



- Le ragondin est reconnaissable à ses 4 grandes incisives orange tirant sur le rouge.
- Poids variant entre 6 et 7 kg pour une taille moyenne de 0,60 mètre (sans la queue).
- La fourrure est de couleur brun à jaune brun. Les moustaches sont blanches.
- Petites oreilles rondes, pieds en partie palmés, longue queue cylindrique dénudée.
- les yeux et les narines sont placés sur le dessus de la tête et sont émergés quand il nage .

L'ORIGINE



- C'est un animal originaire d'Amérique du Sud, importé pour l'élevage vers la fin du 19^{ème} siècle. Les évasions ajoutées aux lâchers volontaires d'éleveurs ruinés ont permis au ragondin de s'établir et de vivre dans de bonnes conditions dans la nature.
- Dans le plupart des pays d'introduction, la colonisation s'est faite à partir d'animaux élevés pour leur fourrure. On en trouve bien sûr en Amérique du Sud, mais aussi en Amérique du Nord, Europe, ex-URSS, Afrique, Moyen-Orient, Japon.

L'HABITAT



- Le ragondin est un animal préférant vivre dans les milieux aquatiques d'eau douce, parfois saumâtre, dans les fossés et les canaux reliant les marais. Il creuse un terrier de 6 à 7 m le long des berges. Ce terrier possède en général plusieurs entrées, dont une subaquatique. Les terriers du ragondin participent à la déstabilisation des berges et à l'accélération du comblement des fossés et canaux par la quantité de terre exportée dans l'eau à chaque creusement.

REGIME ALIMENTAIRE



- Rongeur herbivore, il s'adapte aux ressources disponibles sur son territoire. Son régime est normalement constitué par des végétaux aquatiques (roseaux, joncs, lentilles d'eau) et terrestres (légumineuses, ombellifères...), mais également céréales cultivées (maïs, blé...). Parfois, il peut manger des mollusques. En hiver il se nourrit d'écorces et de racines.

LA REPRODUCTION



- Le ragondin atteint sa maturité sexuelle vers 6 mois. La femelle a une ou deux portées par an, généralement à la fin de l'hiver et au début de l'automne, de 5 ou 7 petits en moyenne. Allaitement pendant 7 à 8 semaines environ. Fait particulier, les femelles ne possèdent pas leurs mamelles sous le ventre comme la plupart des mammifères mais déportées vers les flancs, ce qui leur permet de se déplacer dans le milieu aquatique avec leurs jeunes accrochés aux tétines. Les ragondins peuvent vivre jusqu'à 10 ans.





LE STATUT EN FRANCE



- Le ragondin est un animal classé parmi les **nuisibles** du fait des dégâts occasionnés par ses terriers et son appétit pour les cultures à proximité de son territoire. Les méthodes de lutte contre le ragondin sont les mêmes que celles autorisées pour les autres espèces nuisibles : tir au fusil, tir à l'arc, empoisonnement, piégeage, déterrage. En France, c'est le Code Rural qui définit la façon dont une espèce peut être déclarée nuisible. Le classement s'effectue en fonction de trois motifs:
 - dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques ;
 - pour prévenir les dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles ;
 - pour la protection de la flore et de la faune.
- L'appréciation de ces critères fait l'objet de longues discussions, voire de polémiques.